



Charte d'engagement

En 2 exemplaires :
1 exemplaire à garder
1 exemplaire à retourner au CPIE

Qu'est-ce que c'est ?

« Un Carré pour la biodiversité » est une action de sciences participatives déployée par le réseau national des CPIE pour favoriser la biodiversité ordinaire.

Il suffit de ne rien faire. Ni tonte, ni semis, ni engrais, ni arrosage. Seulement une fauche tardive à partir du 1^{er} septembre.

Tout le monde peut y participer : écoles, particuliers, entreprises, collectivités, ...

Un Carré, pour quoi faire ?

Créer un « Carré pour la biodiversité » dans son jardin permet de :

- Favoriser la biodiversité,
- Préserver la perméabilité des sols,
- Agir sur le bien-être des habitants,
- Sensibiliser les habitants à la nature de proximité.

Créer son Carré, rien de plus simple :

1

Je crée mon Carré en choisissant un espace d'au minimum 1m² et bien exposé que je délimite.

2

Je m'engage en signant une charte avec le CPIE.

3

Je valorise la création de mon Carré en installant l'affiche explicative et je le fais connaître à mon entourage.

4

Je laisse la nature faire. J'observe la faune et la flore.

La surface de mon carré est de m²



CHABLAIS - LÉMAN

21 rue de la Mairie

74200 Marin

04 50 73 09 20

info@cpiechablaisleman.fr

www.cpiechablaisleman.fr

CPIEchablaisLeman

Mes coordonnées *

*Le CPIE est susceptible de vous contacter uniquement dans le cadre du programme « Un Carré pour la biodiversité »

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Je souhaite m'abonner à la lettre d'information mensuelle du CPIE Chablais-Léman

Fait à

Le

Signature